

LA MANCHE, ÉDUCATION, CULTURE & PATRIMOINE

PARTAGER





LA MANCHE

EDUCATION, CULTURE & PATRIMOINE

PARTAGER

Dans nos sociétés contemporaines très individualistes, le verbe PARTAGER, synonyme de METTRE en COMMUN, ne va pas de soi.

Pourtant, alors que les économies mondialistes accentuent les inégalités entre les états et à l'intérieur de chaque état, celles entre les plus riches et les plus pauvres, le partage devient indispensable.

Les associations, au nombre de 1,3 million en France, représentent un poids humain, une richesse économique et une richesse sociale remarquables.

Elles œuvrent dans des domaines variés : caritatif, humanitaire, social, sportif, culturel, grâce à de nombreux bénévoles le plus souvent retraités.

L'AMOPA de la Manche et les différentes associations qui contribuent à cette publication ont le souci de partager des valeurs, des savoirs, des savoir-faire avec non seulement leurs membres mais aussi avec tous ceux qui souhaitent les accompagner.

Bonne lecture...à partager

Michel Le Bohec



Portail de l'école normale d'instituteurs de la Manche., rue Saint-Georges à Saint-Lô. Dessin de M. Nicloux, professeur de dessin à l'école primaire supérieure, à l'école normale et à l'école municipale de dessin de Saint-Lô, pour le centenaire de l'école normale en 1936.

Sommaire :

Éditorial	p. 2
Amopa	p. 3
- CR sortie Querqueville	p. 4
- Pages d'histoire	p. 6 à 8
- Un établissement à l'honneur	p. 9 & 10
Amis de La Lucerne d'Outremer	p. 11
Maisons paysannes de France	p. 12 & 13
Amis des Orgues du Coutançais	p. 14
CGHLCC	p. 15
MHEM	p. 17 & 18
FIM CCI	p. 19 & 20
Hommage	p. 21
SAHM	p. 22 & 23

Les PEP 50
La solidarité en action

www.pep50.fr
Pour scanner, téléchargez l'application gratuite unitag

Association
Départementale
de la Manche

02.33.57.95.81
pep.manche@adpep50.org

Siège social PEP50

24 Rue de la Poterne
50 000 Saint-Lô

Marion Montaigne, de la section BTS communication des entreprises du lycée Pierre et Marie Curie de Saint-Lô, a réalisé la première de couverture. Nous tenons à lui exprimer nos plus vifs remerciements.



ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES

Section de la Manche

685, route de la Sabotière. 50380 SAINT AUBIN DES PREAUX

Président : Michel Le Bohec

Composition du bureau de la section :

Présidente d'honneur : Nicole Bonnemasson
Président : Michel Le Bohec
Vice-président : Yves Marion
Secrétaire : Jacky Gaillet
Secrétaire adjointe : Annie Bruniquel
Trésorier : Miguel Gomez-Blesa
Trésorière adjointe : Marie-Jo Daret

Autres membres :

Michel Aumont
 Jean-Claude Bisson
 Hélène Clément
 Claude Echerbault
 Michèle Gendreau
 Bernard Lamache
 Marie-France Langlois

Délégués de secteurs :

Valognes : Marie-Jo Daret
Cherbourg : Bernard Lamache
Carentan : Michèle Gendreau
Saint-Lô : Annie Bruniquel, Chantal Procureur

Coutances : Claude Echerbault
Granville : André Letourneur, Michel Le Bohec
Avranches : André Letourneur, Michel Le Bohec
Mortain : André Letourneur, Michel Le Bohec

Distinctions dans l'ordre des Palmes académiques.

Promotion du 14 juillet 2018

Au grade de chevalier :

Mme Sonia BACHELEY
 M. Guy BERTRAND
 Mme Isabelle BEUVE
 M. Cédric DHÔ
 Mme Anne DISTEL
 M. Jean-Luc DUVAL
 Mme Edith FERRANDO
 M. Jean-Marc FLAMBART
 Mme Emma GUEGAN
 M. Jean-Marc HAMELIN
 Mme Agnès HAREL
 Mme Catherine HINCKER
 Mme Béatrice HOUEL
 Mme Corinne JARRY
 M. Olivier JOUAULT
 Mme Valérie LAISNEY
 M. Laurent LECHAPELAYS
 M. Christophe LECONTE

Mme Anne MAUVIEL
 M. Yann MEAR
 M. Richard MOUCHEL
 M. Vincent PESNEL
 Mme Elisabeth SESBOUE
 Mme Nathalie TAVOUKDJIAN
 M. Olivier TREHET

Au grade d'officier :

M. Marc LINCOT

Au grade de commandeur :

Mme Annie BRUNIQUEL

Promotion du 1^{er} janvier 2018

Au grade de chevalier :

Mme Bernadette MILLE

Au grade d'officier :

Mme Chantal PROCUREUR

L'école des fourriers de Querqueville

« des professeursà l'école ! »



Cliché Annie Bruniquel

Mercredi 11 octobre, 35 personnes de l'association des membres de l'ordre des palmes académiques de la Manche (AMOPA 50) ont découvert l'école des fourriers de Querqueville.

Après l'incontournable contrôle d'identité, le groupe a été accueilli par le chef du groupement instruction interarmées Ressources humaines et conduit vers l'amphithéâtre Général d'armée Jean Simon pour une présentation de l'organisation et du fonctionnement de l'établissement.

Créée en 1912 à Rochefort par la réunion des écoles de comptabilité de la Marine en une école unique, l'école des fourriers se déplace vers Cherbourg en 1927 et y reste jusqu'en 1938. Pendant la seconde guerre mondiale, elle sillonne la France : de Rochefort en 1940 à Toulon de 1941 à 1945, elle transite par Voiron (Isère) et Villefranche-sur-Saône avant de rejoindre Rochefort. Mais, en 1949, à nouveau, Cherbourg ac-

cueillera l'école des fourriers. Elle s'installera dans la caserne Proteau de l'arsenal jusqu'en 1964, année de son retour à Rochefort. Enfin, en 2002, l'école des fourriers regagne le Cotentin et est inaugurée à Querqueville en septembre de la même année. Ecole du service du commissariat des armées, l'école des fourriers de Querqueville assure sa mission d'enseignement au profit notamment des officiers marins, sous-officiers et militaires de rang des trois armées et de la gendarmerie nationale, pour les métiers de l'administration et comptabilité, de la gestion des ressources humaines et du secrétariat ainsi que les métiers de la restauration et hôtellerie. Pour certaines formations, du personnel officier et du personnel civil sont également accueillis.

Les membres de l'association, pour beaucoup anciens de l'éducation nationale, ont découvert une structure ressemblant à leurs établissements de référence. En effet, par comparaison, les groupements d'instruction sont le reflet des branches de formation, les compa-



Cliché Annie Bruniquel. Tenues diverses.

gnies le miroir du bureau de vie scolaire pour l'encadrement de proximité, le soutien administratif et technique image des services d'administration et techniques rattachés à la direction de l'établissement. Il fut donc facile à chacun de se retrouver dans l'organisation et le fonctionnement de l'école.

La visite dynamique commençait par le centre d'enseignement à la restauration (CER). De belles installations à faire envier un directeur de lycée hôtelier. Tout d'abord, les ateliers d'apprentissage. Ils regroupent chacun 20 modules individuels de cuisson équipés de moyens modernes pour permettre aux élèves de s'impliquer au mieux dans leur formation. Chaque élève prépare un repas pour 2 personnes selon les règles qui lui ont été données ou qu'il a apprises. La salle d'évaluation juxte les ateliers. Ce jour, elle est grée, prête à accueillir les enfants des écoles locales dans le cadre de la semaine du goût. La visite continue vers une cuisine où les élèves, tour à tour, endossent le costume de chef ou de brigadier. Au fourneau, ils confectionnent le repas pour 80 à 100 personnes, depuis la réception des denrées jusqu'au nettoyage de la « gamellerie » en garantissant une ouverture du mess à 11H30 pour le 1^{er} service. Respecter les horaires appelle une attention particulière et renvoie au caractère opérationnel de la mission du militaire. Un point particulier nous est fait sur le circuit des denrées et les règles strictes de l'hygiène alimentaire. Le 3^{ème} atelier visité est original : la cuisine en « sous-marin ». Un espace réduit où le commis comme le cuisinier doivent se résoudre à composer avec l'espace et le temps : la cuisine mesure 4m², la chambre froide est sous le plancher ; le cuisinier et le commis aux vivres doivent donc s'entendre sur l'occupation des lieux. Enfin, nous nous dirigeons vers l'atelier pâtisserie

où sont exposés des bijoux de sucre, de magnifiques sujets colorés, objets de convoitise et de gourmandise. La visite du CER s'achève ; les amopaliens restent étonnés de la qualité des installations et des formations qui y sont dispensées.

Le repas de midi est pris en cuisine de campagne dans les mêmes conditions qu'en milieu opérationnel. Félicitations aux élèves et à l'encadrement pour la prestation de grande qualité, fournie à partir d'un ensemble roulant de cuisson. Epoustouflant !!! L'après-midi s'est poursuivi au hangar GAP (Gestionnaire des Approvisionnements), où nous sont présentées les collections d'articles d'habillement,

les différentes rations de combat et les types de gilets pare-balles. Les explications données ont permis de bien se rendre compte de l'importance de l'équipement des militaires. L'instructeur présent, passionné et passionnant, a également appuyé sur le rôle du « GAP'man » dans la préparation du terrain pour le montage, l'entretien puis le démontage des matériels de soutien. Il a très brièvement abordé les affaires mortuaires (c'est leur domaine de compétences) pour rappeler à chacun que le militaire peut être amené à laisser sa vie, à faire don de soi. Cette journée d'échanges et de rencontres s'est terminée vers 16 h 30. Deux milieux qui n'ont pas forcément l'habitude de se retrouver et de se côtoyer comprennent aisément que s'enrichir mutuellement est une grande chance... Merci au commissaire en chef de 1^{ère} classe, directeur de l'école des fourriers, Marc Prangé d'avoir autorisé cette visite. Merci également aux intervenants pour l'accueil qu'ils nous ont réservé et la qualité de leur prestation.



Cliché Annie Bruniquel. Rations d'alimentation.

Michel Madec et Annie Bruniquel
Organisateurs de la sortie

Tocqueville : les associations, un enjeu capital de la démocratie

« Dans les pays démocratiques, la science de l'association est la science mère, le progrès de toutes les autres dépend des progrès de celle-là. »



Dans *De la démocratie en Amérique*, Tocqueville consacre, en 1835 comme en 1840, de longs développements à la nature et à l'importance des associations aux États-Unis. Il a d'abord été surpris par le nombre considérable d'associations très différentes en nature comme en importance :

« Les Américains de tous les âges, de toutes les conditions, de tous les esprits, s'unissent sans cesse. Non seulement ils ont des associations commerciales et industrielles auxquelles tous prennent part, mais ils en ont encore de mille autres espèces : de religieuses, de morales, de graves, de futilles, de fort générales et de très particulières, d'immenses et de fort petites ; les Américains s'associent pour donner des fêtes, fonder des séminaires, bâtir des auberges, élever des églises, répandre des livres, envoyer des missionnaires aux antipodes ; ils créent de cette manière des

hôpitaux, des prisons, des écoles. S'agit-il enfin de mettre en lumière une vérité ou de développer un sentiment par l'appui d'un grand exemple, ils s'associent. Partout où, à la tête d'une entreprise nouvelle, vous voyez en France le gouvernement et en Angleterre un grand seigneur, comptez que vous apercevrez aux États-Unis une association »¹.

Aux États-Unis, les associations sont de toutes tailles et de tous ordres ; dans ses analyses les concernant, Tocqueville considère qu'elles constituent une modalité globale d'appréhension de la vie en société, une unité sociale, au-delà de leur diversité : associations civiles et politiques, économiques ou industrielles. Aux États-Unis on crée donc des associations pour tout, correspondant à une nécessité immédiate ou durable, appelées à se dissoudre une fois l'objectif déterminé atteint ou à perdurer dans le temps.



Dans un régime aristocratique, les grands disposent d'une puissance individuelle qui les met à l'abri de l'oppression : Les sociétés aristocratiques renferment toujours dans leur sein, au milieu d'une multitude d'individus qui ne peuvent rien par eux-mêmes, un petit nombre de citoyens très puissants et très riches; chacun de ceux-ci peut exécuter à lui seul de grandes entreprises.

Ces sociétés fonctionnent encore sur des rapports hérités du système féodal qui instaure un lien d'homme à homme,

le plus puissant garantissant la sécurité de ses obligés : *« Chaque citoyen, riche et puissant, y forme comme la tête d'une association permanente et forcée qui est composée de tous ceux qu'il tient dans sa dépendance et qu'il fait concourir à l'exécution de ses desseins »*³.

L'association constitue donc un modèle spécifique d'appréhension du réel de la vie sociale. Quand un problème se pose à une société, les Américains constituent une association là où, en France, on en appelle, en tous temps, et pour tout, à l'intervention de l'État :

« La première fois que j'ai entendu dire aux États-Unis que cent mille hommes s'étaient engagés publiquement à ne pas faire usage de liqueurs fortes, la chose m'a paru plus plaisante que sérieuse, et je n'ai pas bien vu d'abord pourquoi ces citoyens si tempérants ne se contentaient point de boire de l'eau dans l'intérieur de leur famille.

*J'ai fini par comprendre que ces cent mille Américains, effrayés des progrès que faisait autour d'eux l'ivrognerie, avaient voulu accorder à la sobriété leur patronage. Ils avaient agi précisément comme un grand seigneur qui se vêtirait très uniement afin d'inspirer aux simples citoyens le mépris du luxe. Il est à croire que si ces cent mille hommes eussent vécu en France, chacun d'eux se serait adressé individuellement au gouvernement, pour le prier de surveiller les cabarets sur toute la surface du royaume »*².

Pour Tocqueville, l'existence des associations est capitale dans les régimes démocratiques pour sauvegarder la liberté et les droits des individus devant le despotisme que la toute-puissance de l'État exerce, ou risque d'exercer, sur chacun d'eux ; elles constituent également un antidote au repli sur soi qui est le corollaire de l'individualisme démocratique.

Dans les régimes démocratiques les associations sont à la fois le meilleur remède à l'individualisme démocratique - qui est le plus sûr auxiliaire du despotisme naturel du Tout-État - et la meilleure expression possible du citoyen actif, garant lui aussi des libertés individuelles. En outre les associations multiples et multiformes constituent une quantité d'entités décentralisées permettant de lutter contre la centralisation naturelle du pouvoir démocratique. Elles sont donc un élément essentiel et constitutif de l'équilibre des pouvoirs, qui oppose pouvoir et contre-pouvoirs. Les associations sont l'une des premières garanties de la liberté démocratique ; concentrant les efforts d'esprits différents et divergents vers un seul objectif, elles développent un effet de synergie. Elles doivent permettre aux citoyens d'éviter de tomber sous le joug d'une faction ou d'un despote.

Pour se constituer elles ont besoin de se faire connaître, de préciser à l'opinion publique leurs objectifs. Leur but rejoint pour partie celui de la presse, la liberté de celle-ci et de celles-là sont donc complémentaires, mais la liberté illimitée d'association, en matière politique par exemple, ne se confond pas avec la liberté de la presse. La presse exprime certes l'opinion publique, mais elle entre dans un rapport dialectique avec elle, et en ce sens, elle constitue un pouvoir, alors que l'association s'appuie sur elle-même.

En démocratie, le pouvoir ne doit ni craindre, ni limiter la

place et le rôle des associations car elles sont la garantie même de la vie démocratique, même si pour les gouvernants la situation peut être inconfortable à court terme : « *dans les pays où les associations sont libres, les sociétés secrètes sont inconnues. En Amérique, il y a des factieux, mais point de conspirateurs* ⁴ ».

Les associations constituent donc, avec la liberté de la presse, l'une des seules garanties contre les dérives de la démocratie ; elles sont l'une des conditions, nécessaire mais non suffisante, de son bon fonctionnement et de l'exercice des libertés dont elles sont elles-mêmes l'expression. En revanche, pour des raisons historiques et pratiques tenant également à l'esprit des peuples, Tocqueville sait qu'en France, le pouvoir verra toujours d'un œil suspicieux l'existence d'une liberté totale des associations, c'est pourquoi il emploie cette formule très forte, à valeur d'impératif catégorique que nous avons placé en exergue de ce texte, et il ajoute : « *Parmi les lois qui régissent les sociétés humaines, il y en a une qui semble plus précise et plus claire que toutes les autres. Pour que les hommes restent civilisés ou le deviennent, il faut que parmi eux l'art de s'associer se développe et se perfectionne dans le même rapport que l'égalité des conditions s'accroît* ⁵ ».

Ajoutons pour finir que dans son second Mémoire sur le paupérisme, Tocqueville présente, parmi les éléments potentiels de lutte contre le paupérisme, « *les associations industrielles d'ouvriers* » qui correspondent exactement à nos SCOPs.

1- *De la démocratie en Amérique*, II, 1840, (D.A.II, ch. 5.)

2-Id.

3-Id.

4-D.A.II,II, ch. 4.

5-D.A.II, II, ch. 5.

(D pour *Dictionnaire Tocqueville*)

Jean-Louis Benoît

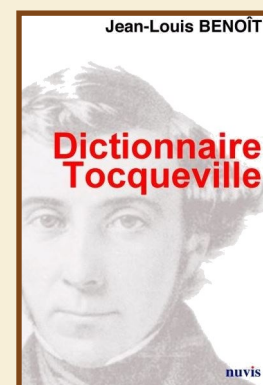
Jean-Louis Benoît, agrégé de l'Université, docteur ès Lettres, diplômé de philosophie politique, a enseigné la philosophie et les lettres. Professeur en classes préparatoires aux concours d'entrée aux grandes écoles, Il a également été chargé de cours à l'université de Caen. Officier des Palmes académiques, aujourd'hui en retraite, membre de l'Amopa de la Manche et de la Société des antiquaires de Normandie, il poursuit son travail de recherche sur Tocqueville dont il est l'un des grands spécialistes, reconnu en France et à l'étranger.

Pour compléter :

- Article « Associations » dans **Dictionnaire Tocqueville**, Jean-Louis Benoit, éditions Nuvis, 2017, p. 49-53.
- *Mémoires sur le Paupérisme*

Mis en ligne sur le site UQAC des universités québécoises :

http://classiques.uqac.ca/classiques/De_tocqueville_alexis/memoire_pauperisme_1/memoire_pauperisme_1.html
http://classiques.uqac.ca/classiques/De_tocqueville_alexis/memoire_pauperisme_2/memoire_pauperisme_2.html



<http://maisonlecordier.fr>

L'école de Saint-Clair-sur-Elle

Groupe scolaire Coccin'Elle

Histoire de notre école. La première école de garçons a été construite en 1842 dans le bâtiment de l'actuelle mairie. Cette classe se situait au rez-de-chaussée et à l'étage se trouvait le logement de l'instituteur. En 1895, le bâtiment a été réaménagé pour agrandir le logement de l'instituteur. En 1877, une école des filles a été construite, rue de la Libération. En 1880, un logement pour l'institutrice a été aménagé près de l'école. Ce bâtiment a été vendu après la construction du nouveau groupe scolaire en 1989 et un ambulancier s'y est installé. En 1895, une nouvelle classe pour les garçons fut construite. Elle héberge actuellement la BCD.

Pour la période plus récente, en septembre 1955, un troisième poste a été créé. Une classe a été construite dans le prolongement de l'école des garçons. C'est actuellement la garderie. En septembre 1969, la population scolaire en net accroissement nécessita la création d'un quatrième poste. Une classe préfabriquée a été implantée dans la cour de l'école des filles, rue de la Libération. Puis, en septembre 1973, un cinquième poste fut créé pour ouvrir la première classe enfantine. Un préfabriqué (classe, dortoir, salle de jeux et sanitaires) a été implanté en prolongement des deux classes de l'école des garçons, dans une parcelle de terrain achetée à Monsieur Edouard Leménorel. Ce préfabriqué a été cédé à un particulier en 2001, lors de la construction de la nouvelle école maternelle. En septembre 1977, un sixième poste a été créé pour une deuxième classe enfantine. Un préfabriqué (2 classes, sanitaires) a été implanté dans le prolongement du premier préfabriqué. Ils étaient situés dans la cour maternelle actuelle. Une école maternelle a alors été créée en janvier 1978 avec une direction à 2 classes et une direction à 4 classes pour l'élémentaire.

En 1985, l'Education Nationale dote l'école de 5 ordinateurs (MO5) et l'association de parents en offre un. Ils sont installés dans la petite salle de la mairie à côté de la salle de réunion. Ils y resteront jusqu'en 1993, date de l'agrandissement du groupe scolaire élémentaire. En 1986, une classe de perfectionnement (devenue classe d'Intégration Scolaire : CLIS) a été ouverte. Devant le manque de locaux, elle s'est installée au bout du restaurant scolaire jusqu'en juin 1989. Suite à la construction du groupe scolaire, la classe de perfectionnement s'est installée dans l'actuel dortoir puis dans le groupe scolaire et a été supprimée à la rentrée 1994. La classe provisoire au bout de la cantine a été utilisée de septembre 1989 à juin 1993, par la classe de CM1.

En septembre 1989, un nouveau groupe scolaire élémentaire

avec 3 classes, un bureau, un préau couvert et des sanitaires, a été ouvert. Il a été construit, après expropriation, dans une parcelle contiguë à celle de l'école maternelle, achetée à Monsieur Edouard Leménorel. Puis, en septembre 1993, le groupe scolaire élémentaire a été agrandi avec 2 classes et une demi-classe réservée à l'informatique. Une troisième classe maternelle a été créée. Elle sera aménagée dans la garderie actuelle. En 1996, l'association de parents d'élèves a rénové l'ancienne classe de garçons et la transforme en Bibliothèque Centre Documentaire. Une mezzanine y sera installée avec l'aide financière des quatre communes du RPI. En 1998, les quatre communes ont décidé de changer les vieux ordinateurs MO5 datant de 1985 et ont financé achat de dix ordinateurs pour aménager la salle informatique. La salle informatique permet également d'accueillir l'enseignante du réseau d'aide aux enfants en difficulté (RASED), 2 fois par semaine et d'y rencontrer les parents. C'est actuellement la salle des maîtres.

En septembre 2002, une nouvelle école maternelle constituée de deux classes, sanitaires et un bureau a été ouverte. Cette construction est attenante aux anciennes classes existantes. L'ancien bureau de la directrice de l'école maternelle sert de salle des maîtres pour se réunir en petits groupes, pour y rencontrer les parents, pour les enseignants et le personnel qui prennent leur repas sur place le midi, pour la préparation des goûters par le personnel de l'école maternelle. Actuellement ce sont deux des trois salles de restauration.

En 2008, la création d'une 10^e classe élémentaire a imposé la location d'un préfabriqué pour une classe élémentaire, qui sera installé dans la cour maternelle. (La classe de CP aura auparavant fonctionné de la rentrée à la Toussaint dans l'ancienne salle de réunion de la mairie.) En 2010, l'inspection a décidé l'ouverture d'une 11^e classe. Une classe s'installera dans la BCD provisoirement pour 2 ans. Les travaux de construction du nouveau groupe scolaire débuteront en 2011. A la rentrée 2012, les 3 classes maternelles s'e sont installées dans les nouveaux locaux, ainsi que 2 classes élémentaires et la restauration scolaire.

Cantine :

En 1913, il existait déjà une cantine. Elle se trouvait dans un petit local entre la classe et le préau de l'école. La commune a aménagé une partie des anciennes halles pour faire une cuisine et une cantine. La cantine a commencé dans ces locaux, le 3 janvier 1955. En 1999, tout le mobilier a été changé. En

2012, la restauration scolaire a intégré les nouveaux bâtiments, ainsi que les deux anciennes classes maternelles. (3 salles de restauration, 1 cuisine de "réchauffage", et 1 local personnel, ancien bureau de la directrice).

Accueil périscolaire :

En septembre 1988, la commune de Saint-Clair-sur-Elle crée une garderie. Devant le petit nombre d'enfants, la commune ne renouvelle pas la garderie en 1989. En septembre 1989, un RPI avec Couvains est créé. La commune de Couvains organise le transport de ses élèves et ouvre une garderie à Couvains matin et soir. A plusieurs reprises, les parents de Saint-Clair demandent une garderie et la commune refuse. En septembre 1992, les élèves de Villiers-Fossard sont scolarisés à Saint-Clair-sur-Elle. La commune organise le transport de ses élèves avec la commune de Couvains et ouvre une garderie à Villiers-Fossard matin et soir. En septembre 2001, après sondage auprès des parents, un accueil périscolaire est ouvert à Saint-Clair-sur-Elle. Il est installé dans la bibliothèque, dans le préau de l'école et une classe en cas de grand froid, dans le préfabriqué avec le dortoir, dans le restaurant scolaire et enfin au rez-de-chaussée de la mairie.

En 2012, la garderie est installée à côté de la BCD, dans l'ancien dortoir. La cloison de la BCD est ouverte afin de faire communiquer les 2 salles.

Projet d'école : 2016/2019

L'une des priorités est :

Le renforcement du lien école/famille et les relations entre l'école et ses partenaires

Constats de départ :

1 - Les représentants de parents au conseil d'école sont méconnus par les familles ; la perception de leur rôle demande à être précisé - le taux de vote au conseil d'école se situe entre 30 et 40% (participation assez faible).

2 - Le taux de présence des parents aux réunions de rentrée reste moyen - difficulté à faire entrer à l'école les parents qui semblent en avoir une mauvaise image voire qui ont peur de l'école.

Actions mises en œuvre depuis 2016 :

1 - Amélioration de la connaissance et du rôle des parents d'élèves élus :

- explicitation du rôle du conseil d'école à chaque réunion de rentrée par la directrice dans les classes de TPS/PS et PS/MS (présence de nouvelles familles).
- réalisation d'un trombinoscope (avec les photos, noms et coordonnées des parents élus) diffusé auprès de chaque famille et affiché dans le hall.
- implication des parents dans les conseils d'école afin qu'ils ne soient pas juste auditeurs mais bien « partie prenante » au sein des décisions prises en conseil d'école (exemple : la rédaction et le dépouillement d'un questionnaire sur le lien école famille).

2 - Mener des actions destinées à « attirer » les parents à l'école :

- organisation d'une soirée « Portes Ouvertes » en fin d'année destinée à tous les parents (les CM2 ayant un rôle de guide auprès des familles visitant l'école). A cette occasion toutes les classes de l'école sont ouvertes, tous les enseignants sont dans leur classe, et présentent les travaux des élèves actuels, ils échangent avec leurs futurs élèves et leurs parents. Une exposition sera peut-être également organisée, des projections de photos d'activités réalisées dans le cadre de la classe. Le but est de favoriser au maximum les liens entre parents, enfants et enseignants, de faire en sorte que les parents se sentent à l'aise dans les locaux, qu'ils questionnent, qu'ils observent.
- demander au maximum l'aide des parents lors de sorties scolaires (parents accompagnateurs pour encadrer les déplacements par exemple). Afin d'éclaircir le rôle des accompagnateurs, des réunions sont organisées avec les enseignants pour détailler ce qui est attendu de la part des parents lors d'une sortie (exemple: encadrer un petit groupe de 3/4 enfants et participer avec eux à un rallye-photo,...), faire en sorte que chaque parent se sente impliqué dans un vrai rôle lors de la sortie.
- programmation d'une **matinée ouverte par trimestre** : des ateliers variés y sont proposés par les enseignants, les enfants pouvant s'inscrire dans l'activité de leur choix, de la maternelle au CM2. L'encadrement de ces activités se fait avec l'aide de parents bénévoles, le but étant de favoriser les échanges entre élèves petits et grands, entre parents et enseignants. Les enseignants peuvent proposer une production collective à réaliser (exemple : fresque sur un mur de l'école), une production individuelle (exemple : art floral pour Noël), une activité collective (exemple : théâtre, chorale...). Durant la matinée, grands et petits vont coopérer, s'entraider, (travail sur la citoyenneté), et les parents participent en aidant les élèves à réaliser des activités variées sortant du cadre scolaire traditionnel. Ils peuvent ainsi voir évoluer les élèves, travailler en partenariat avec les enseignants, la répétition de ce type d'ateliers permettant peut-être d'instaurer un climat de respect et confiance réciproque entre parents, enfants et enseignants. Plus les parents auront confiance en l'école et ses acteurs, plus les enfants bénéficieront d'un climat favorable aux apprentissages.

Groupe Scolaire Coccin'Elle en quelques chiffres

école primaire :

11 classes - 248 élèves –

1 classe de TPS/PS – 1 classe de PS/MS – 2 classes de MS/GS

1 classe de CP – 1 classe de CP/CE1 – 1 classe de CE1/CE2 – 1 classe de CE2 (cycle 2)

1 classe de CM1 – 1 classe de CM1/CM2 – 1 classe de CM2 (cycle 3)

RPI de 4 communes :

- Saint-Clair-sur-l'Elle

- Villiers-Fossard

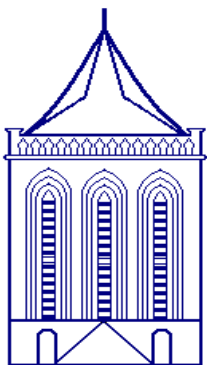
- Couvains

- Saint-Jean de –Savigny

Président du Syndicat Scolaire :

Guillaume Rauline, maire de Villiers-Fossard

Enseignants :



AMIS DE L'ABBAYE DE LA LUCERNE D'OUTREMER

Une abbaye, une association, un festival musical

L'association des amis de l'abbaye de La Lucerne fait partie de ces nombreuses associations du département de la Manche qui participent au rayonnement du territoire, mais aussi et surtout de ces associations qui sont actives dans le domaine de la culture et de l'éducation.

Au travers de l'art, de la culture et de la musique, elles permettent de favoriser la formation, l'émancipation et tout particulièrement l'ouverture d'esprit d'un public qui n'a que rarement l'habitude de côtoyer ces pratiques et ces genres musicaux surtout quand il est jeune.

Dans le cadre de cette volonté de faire accéder à l'égalité des chances à cette population, cette culture artistique, et plus particulièrement musicale, est indispensable à la démocratisation culturelle en parallèle du système éducatif.

Faire découvrir, au travers du Festival Musical de La Lucerne, des musiques et des artistes auxquels une

partie importante de notre population n'aurait pas eu accès, est une chance unique, sur un territoire principalement rural qui n'est pas couvert par les salles de concert comme cela peut l'être dans la plupart des grandes villes.

Aussi le choix de maintenir des tarifs accessibles à tous doit rester un élément fondamental de cet accès à la musique dans le cadre de spectacles de qualité, dans un endroit remarquable du patrimoine local.

Notre société a besoin des associations comme les nôtres sans lesquelles l'accès à l'art et à la culture resterait bien souvent le privilège d'une minorité. Aussi la présence et le soutien des collectivités à nos actions sont-ils indispensables pour pouvoir maintenir accès à tous et qualité, et pour que la synergie entre musique et patrimoine continue à être source de découverte et d'ouverture pour les plus jeunes.

Les Amis de l'Abbaye de la Lucerne d'Outremer

BP 12

50320 La Lucerne d'Outremer

Tel. : 07 83 10 75 52

amisdelalucerne@laposte.net

<http://www.lesamisdelabbayedelalucerne.com>



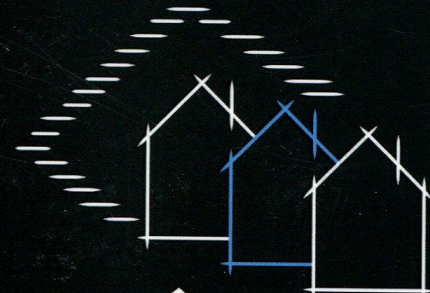
3B BÂTIMENT
Entreprise Générale de Bâtiment

Sébastien Bonnemains


Tél : 02.33.52.02.22


La Fosse Yvon
50440 Beaumont-Hague


contact@3b-batiment.fr
www.3b-batiment.fr



3B BÂTIMENT
— Anciennement « Bonnemains Frères » —

Maisons Paysannes de France n'est pas un club de propriétaires de belles maisons rurales ni non plus un rassemblement de nostalgiques du passé, c'est un mouvement citoyen, conscient des enjeux de notre époque, qui veut convaincre le public le plus large de la valeur et de la pertinence des richesses qui s'offrent à nous dès que l'on quitte la ville pour s'aventurer dans nos belles régions de France.

Nous voulons montrer que nos anciens, comme nous aimons les appeler, faisaient de l'écologie avant même que le mot n'existe : leurs maisons et leurs dépendances sont l'émanation du sol et des ressources locales.

Ces villages et leur environnement sont aussi l'expression d'un art populaire dans lequel la pauvreté des moyens a souvent été un ressort précieux de l'invention.

Pour notre société moderne et les défis qui s'imposent à elle, nous pensons, à Maisons Paysannes de France, que le bâti rural est non seulement un modèle mais aussi un levier de développement durable.

À côté de cette matérialité palpable qui est notre héritage commun et qui parle à nos sens, à notre imaginaire, à notre mémoire il y a aussi les savoir-faire, qui appartiennent à une autre catégorie de patrimoine que l'UNESCO a défini comme (PCI) Patrimoine Culturel Immatériel.

Ces savoir-faire sont en grand péril car ils disparaissent avec les hommes qui les détiennent quand ils n'ont pas été transmis.

Dans notre département par exemple, beaucoup de constructions rurales en pans de bois et torchis sont l'expression de l'art de la charpenterie qui, et on peut le regretter, ne fait pas partie des cursus d'enseignement dans les lycées professionnels des métiers du bâtiment.

Même si depuis 2009 l'UNESCO a inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité le tracé de charpente il reste encore beaucoup à faire pour revaloriser et pérenniser les techniques constructives locales et les savoir faire qui les sous tendent.

Depuis la création du baccalauréat Restauration du Bâti Ancien, en 2006, force est de constater qu'en 2017 il n'est pas proposé partout dans nos établissements de formation aux métiers du bâtiment. (source ONISEP.fr :

25 établissements sur toute la France !)

C'est bien dommage quand on sait que la première question que l'on nous pose lorsque l'on sollicite notre conseil est : « Je vais entreprendre un chantier de restauration pouvez vous me donner des listes d'artisans compétents en la matière ? »

Les artisans spécialisés dans la restauration ne sont pas légion...

Le vocabulaire en cours est éloquent : on parle souvent davantage de plaquistes, de façadiers, et de fenêtriers reflets de la standardisation contemporaine que de charpentiers, menuisiers, maçons spécialistes de terre crue ou tailleurs de pierre...

Ce sont pourtant de beaux et vrais métiers qui sont l'expression de l'intelligence de la main comme on dit et qui mériteraient d'être mieux mis en vitrine pour attirer vers eux des jeunes qui aujourd'hui s'orientent souvent vers les métiers du bâtiment plus par défaut que par choix.

Aline et Raymond Bayard ont été co-fondateurs de l'association nationale dans les années 70 et fondateurs de MPOise en 1975.

Propriétaires d'une maison de campagne à la Neuville d'Aumont dans l'Oise, ils ont sillonné le département comme ils ont sillonné la France, carnet de dessin à la main pour en révéler la richesse architecturale dans les moindres détails avec leur talent d'artistes.

Leur production est tellement riche et parlante qu'elle mériterait de donner lieu à publication... Préférant le geste à la parole, ils ont mis en place un Service Conseil à destination de propriétaires d'ensembles ruraux pour les guider dans leur restauration, persuadés qu'un beau dessin était plus efficace qu'un long discours.

Par le Croquis Conseil, A. et R. Bayard ont efficacement et magnifiquement révélé l'identité de nos territoires, en rendant sensible l'harmonie d'une façade, le jeu des proportions et des volumes, la texture et la souplesse d'une couverture ancienne et plein d'autres choses que seul un regard attentif peut déceler. Ils sont aussi les auteurs d'un magnifique ouvrage « Connaître les Maisons Paysannes de l'Oise pour bien les restaurer » en vente chez Maisons Paysannes.

C'est à eux que l'on doit ce que nous sommes devenus : une association connue et reconnue pour ses

compétences et son expertise.

Le sauvetage, démontage et remontage de la plus vieille maison civile de Beauvais, rescapée du Beauvais médiéval (contemporaine du règne de Charles VI au début du XV^e siècle), au pied de la Cathédrale, a constitué le point d'orgue de l'action de Maisons Paysannes de l'Oise dans les années 90. Elle constitue aujourd'hui une vitrine des savoir-faire.

Aujourd'hui Maisons paysannes poursuit sa mission de valorisation des savoir-faire en particulier sur la construction en terre.

Il reste encore beaucoup à faire pour convaincre que la terre doit être considérée comme une matière première noble et conforme en tous points aux enjeux de notre époque.

MPF continue à tracer son sillon...

Le travail se poursuit au niveau national, où nous participons, au Ministère de l'Ecologie au Comité de Suivi chargé de la rédaction des Guides de Bonnes Pratiques dans six techniques constructives utilisant la terre crue en France, qui doit paraître en septembre 2018.

Dans la Manche, la délégation Maisons Paysannes est devenue lors de son assemblée générale du 27 octobre 2017 une association autonome, Maisons Paysannes de la Manche (parution JO 11/2/2018) afin de poursuivre sa mission par un projet de sauvegarde au service de la commune de Longueville. En effet le site des ruines dite « du Guesclin » menaçait de disparaître définitivement, sous l'effet du temps et de l'envahissement de la végétation. Un bail emphytéotique a donc été signé le 1er mars 2018 par la commune de Longueville au profit de l'association MP Manche dans le but de réaliser dans un premier temps les travaux de sauvegarde indispensables à sa pérennité, puis de les restaurer avec les savoir-faire appropriés tout en menant des actions de formation aux techniques de restauration du bâti ancien.

La collaboration inter associations voulue par cette revue prend ici tout son sens puisque la SAHM a proposé d'apporter ses compétences en histoire et archéologie afin de retracer l'histoire de ce patrimoine.

Le projet présenté aux Rencontres du Patrimoine à

Saint-Lô en 2017 a reçu le premier prix au concours « les défis du patrimoine ».

Datant de la fin du XV^eme, le manoir comportait trois édifices ainsi qu'un colombier aujourd'hui disparu. Il ne reste aujourd'hui qu'une partie du logis, construit sur deux étages comportant à chaque étage une belle cheminée, une petite fenêtre renaissance et les restes d'une fenêtre à meneau, très remaniée. De nombreux vestiges enfouis dans la végétation restent encore sans doute à découvrir...



Projet MPF : le logis Duguesclin à Longueville.



S.a.r.l.

Equipements Techniques

ELECTRICITE GENERALE
PLOMBERIE - SALLE DE BAINS
SPA - PISCINE - POMPAGE
CLIMATISATION - PHOTOVOLTAIQUE
EAU CHAUDE SOLAIRE
AEROTHERMIE - GEOTHERMIE
CHAUFFAGE TOUTES ENERGIES

Mail : jet-energie@wanadoo.fr
www.jet-energie-renouvelable.fr
36, rue Ampère Z.A. La petite lande
50380 SAINT-PAIR SUR MER
Tél. : 02 33 50 41 96

Des orgues classées monuments historiques dans le bocage coutançais

Lors de sa création fin 2014, l'association des « Orgues du bocage coutançais » (OBC) s'est fixée deux grands objectifs, promouvoir et protéger les orgues présentes sur le territoire de la communauté de communes « Coutances mer et bocage » et de ses environs.

Promouvoir. Des concerts, des conférences, des présentations des instruments permettent de faire connaître les 17 orgues sur lesquels « veillent » OBC. Du grand orgue de la cathédrale de Coutances au plus modeste instrument de village, tous constituent un riche patrimoine qu'il faut préserver.

Protéger. C'est là qu'intervient le second objectif de l'association, la protection des orgues qui passe par une

utilisés pour le culte, notamment dans les paroisses rurales : que faire avec ces orgues, comment les entretenir et les mettre en valeur ? Ils sont le plus souvent joués par des organistes en nombre limité, plus ou moins formés, et faisant face à un public – quand ce n'est pas à un clergé – peu friand de musique d'orgue.

Orgues classées monuments historiques. Lorsque l'orgue fait l'objet d'une protection au titre des monuments historiques, les choses se compliquent un peu. Si un simple accord de l'instrument peut se faire sur l'initiative du propriétaire, ce dernier doit saisir les services de l'État en charge des monuments historiques, en l'occurrence les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC), avant toute intervention d'entretien, de réparation, de restauration ou de modification. Cette contrainte s'assortit de l'accès possible à une aide financière de l'État. Les propriétaires peuvent également bénéficier du conseil scientifique des techniciens-conseils agréés par le Ministère de la culture et de la communication. En pratique, ce sont ces techniciens-conseils – au nombre de 5 qui se répartissent territorialement sur toute la France – qui vont préparer le dossier d'intervention et suivre les travaux.

Parmi les 17 orgues de l'association, 3 sont classées monuments historiques pour leur partie instrumentale, l'orgue de l'église Saint-Pierre à Coutances, l'orgue de Hambye et celui de Périers. Quant à l'orgue de La Ronde-Haye, il fait actuellement l'objet d'une demande de protection.

L'orgue de Saint-Pierre à Coutances. Construit par Robert Ingoult en 1656, il a été restauré par Henry Parizot en 1789. Vidé de tout son matériel à la Révolution, il est reconstruit par Pierre Ménard, facteur d'orgue coutançais, en 1845. À partir de 1962 plusieurs « améliorations » sont faites par Beuchet-Debierre. Il possède 28 jeux répartis sur 3 claviers et pédalier. Cet instrument séduit bien des organistes de passage par son équilibre et son homogénéité. Il a été classé au titre des monuments historiques le 8 février 1973.

L'orgue de Hambye. Classé monument historique le 13



Orgues de l'église Saint-Pierre de Coutances

sensibilisation des propriétaires à leur patrimoine organistique. Ceux-ci (communes, paroisses ou propriétaires privés) ne sont pas toujours bien informés de l'importance du patrimoine qu'ils détiennent. Ils sont souvent désarmés face à des instruments de moins en moins



Orgues de l'église de La Ronde-Haye.

septembre 1982, il a gardé toute sa mécanique et sa tuyauterie d'origine. Il est le témoin fidèle du travail de l'atelier Ménard-Orange de Coutances. L'orgue de 54 notes est doté d'une console à l'arrière. Il comporte 2 claviers et un pédalier en tirasse. Au clavier de grand orgue, 8 jeux et au récit 5 jeux avec une gambe et une flûte harmonique. Le buffet, solidement charpenté, est orné de grosses guirlandes végétales.

L'orgue de Périers. Il a été classé par arrêté du 26 juillet 2017 « en tant que témoin de l'évolution de la facture instrumentale au XIX^e siècle ». Primitivement construit pour l'église de St James à Jersey par Walker & Sons de Londres en 1881, il a été reconstruit et modifié en 1923 par James Ivimey de Southampton. Donné à l'église de Périers en 1989, il a été inauguré en 1993. Il possède actuellement 23 jeux sur 2 claviers et pédaliers. C'est le seul exemple d'instrument anglais dans la Manche.

L'orgue de La Ronde-Haye. Il a été construit par les frères Bataille de Saint-Nicolas-de-Pierrepont, vers 1854. Ce petit instrument de 5 jeux possède des caractéristiques bien étranges. Tous les tuyaux de métal sont en zinc (partout on utilise un mélange d'étain et de plomb), son clavier a 51 notes (à cette époque, partout le clavier est de 54 notes), son pédalier est très particulier avec des touches fortement inclinées vers l'avant, l'accord de l'instrument est 1 ton et 1/2 plus haut que la normale... Le 1^{er} mars 2017, Thierry Semenoux, technicien-conseil pour notre région, est venu le voir. Face à cet instrument « très atypique » selon ses propres termes, il pense qu'il sera aisé de défendre un dossier de classement.

Comme pour les autres instruments, mais plus encore dans le cas particulier de ces instruments classés, l'association intervient en conseil et soutien logistique au propriétaire pour l'entretien de son orgue, sans toutefois se

substituer à lui. Elle participe ainsi à la préservation d'un patrimoine mal connu et à l'offre culturelle sur le territoire du centre-Manche.

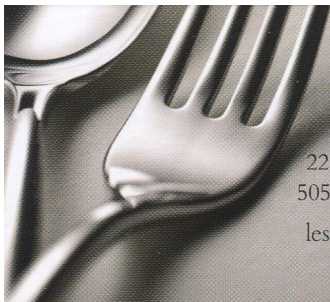
Philippe Lemoine

Président des
« Orgues du bocage coutançais »

<https://www.orguesdubocage.fr/>



Orgues de l'église de Périers.



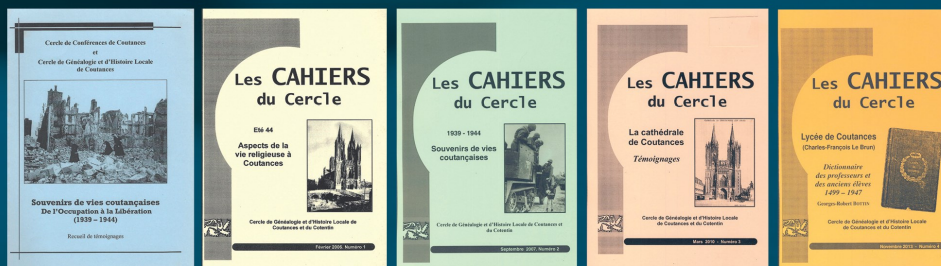
Sophie et Jean-Philippe
GUTTON
02.33.71.22.40
22 PLACE DE LA REPUBLIQUE
50500 CARENTAN LES MARAIS
les.arcaides.carentan@gmail.com

**RESTAURANT PIZZERIA
DES ARCADES**

Cours de Musique Guitare • Basse Batterie • Piano Chant • Chorale Ukulélé • Violon Atelier musique actuelle Éveil musical • M.A.O.	<i>Accord Music</i> Neufs & Occasions Large choix de guitares	Location sono & Animation Pour vos soirées «Chanteur et DJ» www.accordmusic.fr
15 rue Valhubert - AVRANCHES 02 33 60 08 43 - 06 64 80 34 68		

CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE LOCALE DE COUTANCES ET DU COTENTIN

Une association qui participe à l'histoire :
des livres pour Coutances



Les éditions du
CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE
de Coutances



Des livres pour la Manche



UN CONSERVATOIRE DE LA
MÉMOIRE DE L'ÉCOLE

Maison de l'Histoire de l'École dans la Manche



*« ... Du Tableau noir aux moyens modernes de communications... »
La Maison de l'Histoire de l'École dans la Manche*



Local de la Maison de l'Histoire de l'École dans la Manche situé au n° 12 de la rue du Château à Carentan-les-Marais.

Le 17 juin 2017, le Café du théâtre de Cherbourg se faisait joie d'accueillir l'assemblée constitutive de l'association « la Maison de l'Histoire de l'École dans la Manche ».

Ce jour-là était ancré et encre le rayonnement départemental de l'association, son siège social se situant à Carentan-les-Marais.

Il y a bien longtemps, Monsieur Yves Marion, ancien inspecteur de l'Éducation nationale en charge des élèves en difficulté d'insertion scolaire, malades ou en situation d'handicap, avait émis l'idée de la création d'un lieu de mémoire pour l'école. Ses qualités d'historien et de chercheur l'amenaient à partager ce projet, concrétisé aujourd'hui par l'inauguration le mercredi 28 mars 2018 d'un lieu conservatoire à Carentan-les-Marais.

Si l'année 2017 fut une année charnière dans la préparation de l'organisation de l'association, 2018 nous invite à la faire vivre dans les locaux aimablement mis à notre disposition par la Mairie de Carentan-les-Marais, au 12 rue du Château.

La première question que l'on se pose est celle du choix de l'implantation : pourquoi Carentan-les-Marais ? L'historien nous répond :

« Bien avant que l'État ne légifère, en 1833, et impose aux communes de plus de 500 habitants d'ouvrir une école de garçons, Carentan se distinguait par l'attention portée depuis longtemps à la scolarisation des enfants. Même si elle n'était pas l'une des communes de plus de 6 000 habitants visées par la loi Guizot, une école primaire supérieure fut créée en 1842,

vraisemblablement annexée à l'école primaire de la place du Valnoble. En 1896, elle comptait 45 élèves. En 1902, une section commerciale fut ouverte et, en 1912, une section maritime, avec un cours de navigation sur le port et sur le canal du Haut-Dick. Cette section préparait notamment « aux Écoles d'Hydrographie, aux examens de Théorie du Cabotage et du Long Cours, à l'École supérieure de Navigation Maritime, aux Écoles des Mécaniciens des Équipages de la Flotte » démontrant ainsi l'originalité, l'initiative et le dynamisme des formations proposées ainsi que leur adaptation à la demande locale. De même pour les filles avec la création, en 1909, d'un cours complémentaire annexé à l'école publique située rue Sivard de Beaulieu. Plus récemment, la création du Lycée participe de cette même logique.

Carentan, incontestablement, aussi loin que se porte le regard de l'historien, s'inscrit dans une logique de politique de scolarisation hardie et volontaire. L'implantation de la Maison de l'histoire de l'école de la Manche s'inscrit naturellement dans cette logique». Yves Marion.

A cette argumentation, s'ajoute celle de Monsieur Jean-Pierre Lhonneur, premier magistrat de la commune nouvelle de Carentan-les-Marais :

« L'histoire nous apprend qu'effectivement, l'école dans la Manche prend en quelque sorte sa source à Carentan. Il me semblait donc évident d'accueillir, d'aider la jeune association à se poser et se développer. Parallèlement, ce lieu unique dans le département permet de dynamiser la rue du Château, centre commerçant de notre ville. »

« La Maison de l'Histoire de l'Ecole dans la Manche » (MHEM) est ainsi une association récente de type loi 1901, enregistrée le 18 juillet 2017 à la préfecture de Saint-Lô sous le numéro W504003360 et dont le siège social est situé à l'hôtel de ville de Carentan-les-Marais.

Les trois associations constitutives, l'Association des membres de l'ordre des palmes académiques (AMOPA 50), l'Union départementale des délégués de l'éducation nationale (UDDEN 50) et la Société d'archéologie et d'histoire de la manche (SAHM), et leurs membres travaillent sur des projets liés à l'objet de la structure : expositions, conférences, recueil et enregistrement de documents. Pour faciliter son rayonnement, elle a fait appel aux « Arcades de l'histoire », autre association florissante de Carentan.

Le but de la MHEM est de contribuer à enrichir et pro-

mouvoir les connaissances de ses membres et du public dans le domaine de l'histoire de l'école, par la présentation de collections matérielles, littéraires, le recueil et la conservation de documents et de témoignages, la consultation et production sous toutes ses formes de documents relevant du patrimoine scolaire du département de la Manche. Initialement, l'Amopa de la Manche va porter cette idée en s'assurant du soutien des associations citées supra.

Le mercredi 28 mars 2018, la Maison de l'histoire de l'école dans la Manche a été inaugurée, au 12 de la rue du Château à Carentan. Bientôt ouverte, elle affiche d'ores et déjà, des collections d'ouvrages scolaires, de cahiers d'écoliers et de matériel pédagogique (cartes, mesures, tableaux de lecture, etc.) faisant l'objet de prêts ou de dons. Ce lieu de transmission évoque pour bon nombre les temps passés au tableau, la confiance de l'instituteur pour le remplissage des encriers, mais aussi l'envie de grandir en passant d'une classe à l'autre sans redoubler,

Au delà des souvenirs typiquement scolaires, la MHEM a aussi pour vocation d'élargir ce rayon d'action vers d'autres formes d'école et/ou d'enseignement existant dans la Manche. Ainsi, à terme, il ne sera pas étonnant de trouver sur les étagères des documents utilisés dans les structures hors éducation nationale.

La Maison de l'Histoire de l'Ecole dans la Manche fixera ses horaires d'ouverture de concert avec la Mairie ; une option existe déjà : les après-midi, de 14 h à 17h, du mercredi au samedi, selon les disponibilité des bénévoles.

La présidente et le bureau exécutif de l'association tiennent tout particulièrement à remercier la ville de Carentan-les-Marais et son personnel administratif pour l'aide précieuse fournie dans le cadre des demandes que nous avons formulées et ses ouvriers pour la grande qualité des travaux réalisés à notre profit.

Michel Madec
Secrétaire de la MHEM



FIM CCI FORMATION

Campus 2, SAINT-LÔ

FIM CCI Formation Normandie est le service de formation de la Chambre de Commerce et d'Industrie Ouest-Normandie relevant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Normandie. Le service dispose de deux composantes : une Académie des métiers et des techniques, pour les formations jusqu'au Baccalauréat, et une Ecole supérieure des métiers et du management, pour les formations post-Baccalauréat. Le service délivre en son nom et par délégation des diplômes jusqu'au niveau II et prépare aux titres académiques jusqu'au Master. L'essentiel des formations est réalisée, en continu, en alternance ou en apprentissage. Dans cet ensemble FIM CCI Normandie, campus 2, sis à Saint-Lô, prépare plus spécifiquement aux formations suivantes : Tourisme-Hôtellerie-Restoration, Vente-Commerce, Web Multimédia et Stratégie digitale et a développé de nombreuses collaborations avec les associations de loi 1901.

Certaines sont des acteurs incontournables de l'établissement et le financement, à l'image de la Commission Paritaire Régionale de l'industrie Hôtelière. D'autres, comme l'Association des Barmen de France, apportent le témoignage de leurs expériences et de leurs pratiques auprès des apprentis et des alternants. Parmi les acteurs associatifs, certains permettent aux jeunes des différents établissements de se mesurer aux autres avec le prix Jean Mouge, pour les cuisiniers, ou celui du meilleur apprenti de France où l'une de nos apprenties vendeuses a obtenu la médaille d'or pour le métier d'étalage, à La Rochelle, en 2018. Dans tous les cas, l'objectif visé est de conforter des pratiques et valoriser le travail des apprenants : la réussite de l'un favorise la réussite des autres non pas dans un esprit de concurrence mais par fierté d'appartenir à la même communauté.

Les associations s'avèrent d'une aide précieuse pour les formateurs et les enseignants. Entre autres choses, elles sont d'une aide certaine pour leur apporter un complément de formations spécifiques. À titre d'exemple, l'association Alternance Formation Apprentissage Handicap a dispensé une formation ayant pour objet une approche linguistique pour prévenir et vaincre l'illettrisme, assurée par une autre association - le

Groupe de Recherche et d'Enseignement en Pédagogie Spécialisée. Une autre association, l'IFPEK, a permis à plusieurs formateurs ou enseignants de mieux saisir le vocabulaire du handicap afin de construire un discours cohérent en la matière. Ces séances ont permis aux bénéficiaires d'accroître leurs compétences et leurs savoirs tout en partageant avec les autres participants confrontés aux mêmes problématiques. En dernier lieu, le Centre d'Entraînement aux Méthodes Éducatives Actives a formé, en alternance, plusieurs intervenants à l'éducation aux écrans.

La méthode proposée a été appliquée par une action pratique menée directement dans l'établissement auprès des apprenants. L'action initiée en 2015 est poursuivie aujourd'hui par les éducateurs et montre toute son utilité par le dialogue engagé sur le monde hyper connecté qui est le nôtre. La même association intervient au travers d'actions comme « Apprenti au cinéma » ou les parcours « Regards », parcours de médiation artistique et culturelle. D'autres associations permettent aux apprentis et aux alternants de se sensibiliser et de construire leurs savoirs. « Zones d'onde » permet à ces derniers d'animer une station radio tous les ans. Tous les groupes de formations sont impliqués. De par la nature de l'animation, ils doivent appliquer ce qui a été réalisé dans des séances éducatives plus classiques. Une certaine émulation joue et les oblige, par le jeu du direct, à structurer, entre autres choses leur pratique orale.

Comme vous l'avez compris, la présence des associations permet d'accentuer l'ouverture des apprenants et des apprentis au monde qui les entoure et sur leur vie quotidienne. À ce titre, il n'est pas surprenant de trouver parmi les acteurs la Prévention routière. Une collecte de sang est organisée, chaque année, par l'Établissement français du sang. En 2018, la collecte a été préparée par quatorze apprentis et trente-trois donateurs, pas obligatoirement les mêmes, se sont manifestés. L'Association régionale pour l'insertion et l'accession des déficients auditifs intervient pour sensibiliser les jeunes et les moins jeunes à ce type de handicap. Pour mémoire, certaines actions sont menées par des organismes relevant des collectivités locales ou de



l'État pour sensibiliser les alternants et les apprentis aux problèmes d'addictologie, de contraception ou d'infections sexuellement transmissibles. Tout aussi important est la sensibilisation réalisée, auprès des jeunes, par l'association Crésus pour leur apprendre à gérer leur budget au travers d'un jeu d'éducation budgétaire, « Dilemmes ». L'action s'avère d'autant plus utile que nombre de jeunes grâce à « Normandie Go » profitent des dispositifs « Movil App' » et « Erasmus + » pour partir en stage aux quatre coins de l'Union européenne : Espagne, Malte, Angleterre ou Italie.

Ces interventions visibles pour l'ensemble des apprentis et alternants laisse la place dans certains cas à des actions plus personnalisées pour résoudre des problèmes plus personnels. L'Action logement, avec le dispositif « Mobili jeune », aide les personnes en formation en alternance à trouver un logement, à payer les loyers, à financer les cautions et à trouver un garant. « L'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie » propose à ceux qui le désirent des dispositifs pour se sortir, parfois, d'une position périlleuse. Le Planning familial est une association connue de tous. À l'inverse, les gens ignorent l'action de l'« Union départementale des associations familiale de la Manche » qui

s'avère utile dans la gestion des conflits familiaux. Toutes aussi utiles sont les « Maisons des adolescents » dont des bureaux d'écoute maillent le département.

Il serait possible de multiplier les exemples mais cela n'est pas le but recherché. Ce modeste inventaire thématique et au vocabulaire peut-être inexact montre l'éventail du monde associatif au contact de *FIM CCI Normandie, Campus 2, Saint-Lô*. Cette mise en œuvre ne serait pas possible sans une certaine coordination réalisée par Lise Léon, conseillère éducative et sociale de l'établissement. Pour cette dernière, comme pour l'ensemble du personnel, la présence des associations est un atout pour permettre aux apprentis et alternants de se construire et de réaliser leur avenir pour en faire les citoyens de demain.

Eric Barré

Enseignant pour le groupe interconsulaire de la Manche





Hommage à un grand Amopalien

Monsieur Maurice Lantier

Le 15 juillet dernier au début des vacances scolaires s'éteignait à l'âge de 97 ans Monsieur Maurice Lantier. Homme d'engagements dans sa carrière d'enseignant, dans ses écrits historiques, dans ses activités au sein de la municipalité saint-loise, dans la vie associative, il fut toujours celui qui chercha à savoir pour mieux comprendre, pour mieux transmettre et pour mieux aider.

Permettez-moi, chers amis, de vous parler de ce grand Monsieur dont je fis la connaissance en septembre 1989 nouvellement nommée professeur d'Histoire-Géographie au lycée Le Verrier de Saint-Lô, lycée où il avait enseigné de 1949 à 1981.

Désirant mieux connaître l'histoire de la ville et du département de la Manche, Monsieur Lantier fut la première personne que je contactai. L'accueil fut bienveillant, il m'ouvrit la porte de sa maison toujours accompagné de sa chère épouse. Il me prêta, il m'offrit plusieurs de ses ouvrages et m'introduisit aux archives départementales. Des affinités se dessinèrent : était-ce parce que j'étais originaire de la région parisienne? Il l'était aussi, était-ce parce que j'avais fait mes études supérieures à la Sorbonne? comme lui. Ces affinités se renforcèrent avec le temps et il suivit avec un regard attentif les travaux effectués par mes élèves notamment dans le cadre du concours national de la Résistance et de la Déportation, puis dans mes travaux en tant que professeur responsable du service éducatif des archives de la Manche. Il en avait

été l'un des fondateurs avec Monsieur Leherpeur.

A chaque nouvelle publication que je lui envoyais, il me répondait par une longue lettre montrant toute l'attention de l'ancien professeur envers sa jeune collègue, ne manquant pas de compléter tel ou tel point, de me suggérer tel ou tel ajout archivistique ou bibliographique.

Le 22 mars 2017, Monsieur Lantier eut l'honneur de recevoir des mains de Monsieur Le Bohec, président de l'AMOPA de la Manche, la croix de commandeur dans l'ordre des Palmes Académiques. Ce fut pour lui un très grand moment qu'il avait préparé avec quelques-uns d'entre nous : amis de l'AMOPA, de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche, du lycée Le Verrier, des Archives de la Manche. Lorsque la croix lui fut remise dans l'auditorium des Archives toute la nombreuse assemblée se leva en applaudissant. Monsieur Lantier était profondément ému.

Avec Monsieur Lantier l'AMOPA a perdu un membre éminent et un ami. Il sut donner à beaucoup le goût de l'histoire en étant respectueux de l'autre. Il fut un véritable humaniste.

Merci, cher Monsieur Lantier.

*Chantal Procureur
Agrégée d'histoire-géographie
Officier des palmes académiques*



*Maurice Lantier devant une carte de la Manche dont il l'un des auteurs.
22 mars 2017. © collection particulière*



Maurice Lantier, CA Saint-Lô, 8 juin 2018. © Yves Marion



SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

Société d'archéologie et d'histoire du département de la Manche, membre du CTHS

Le CTHS, associer pour transmettre

Le site internet du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS) permet de comprendre cette organisation qui associe depuis plus de cent quatre-vingts ans les différentes sociétés historiques ou scientifiques françaises. Loin de constituer une fédération assise sur un territoire défini, elle repose sur une réunion fondée sur la recherche et la transmission de celle-ci.

La Société d'archéologie et d'histoire du département de la Manche est membre du CTHS. Comme ce comité, l'association participe à la recherche, à la publication et à la diffusion des savoirs qui ont pour objet principal l'histoire du département de la Manche. Elle rejoint ainsi les objectifs fixés par François Guizot, ministre de l'Instruction publique.

1 Accompagner un grand mouvement de recherche

Les académies avaient un objectif principal, répondre au besoin de sociabilité des élites d'ancien régime. Rassemblement de beaux esprits, elles étaient les lieux de partage de lecture, d'idées ou de discussion. Rouen, Caen, Coutances ou Cherbourg ont connu ce phénomène aux XVII^e et XVIII^e siècles. Elles étaient aussi les relais locaux des académies royales des belles-lettres, des sciences ou de médecine, qui échangeaient des correspondances sur des sujets de recherche, des publications et qui menaient des enquêtes.

L'arrêté ministériel de François Guizot du 18 juillet 1834 constitua un comité chargé de « diriger les recherches et les publications de documents inédits » alors que le même ministre lançait une nouvelle génération de sociétés savantes. « Il fallait alors impulser, coordonner et financer les recherches, les éditions de textes, sauvegarde du patrimoine architectural, constitution d'instruments de travail relevant d'un projet global ». Ce comité n'a cessé d'évoluer, il « se confond en quelque sort avec l'histoire même de l'érudition : [...] en [suivant] tous les développements et tous les progrès ».

Le CTHS et les sociétés savantes se sont donc adaptés alors qu'une culture encyclopédique se constituait. En 1837, des

sections furent créées pour la langue et la littérature, l'histoire, les sciences, les arts et les monuments, les sciences morales et politiques.

Le comité est actuellement composé de 255 membres titulaires, tous adhérents de sociétés savantes nationales ou locales, il est présidé par Maurice Hamon. Les sociétés membres reflètent encore l'éclectisme de la culture d'érudition : Société d'horticulture de Cherbourg, Société nationale des sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg, Société d'archéologie et d'histoire du département de la Manche, ou encore l'Académie de l'air et de l'espace de Toulouse ou l'Association de sauvegarde de Chantilly...

Chaque année, un congrès national est organisé dans une ville universitaire et l'organisation se fait en partenariat entre une association locale et le CTHS. Ce fut le cas à Rouen en 2016 (141^e congrès) sur « L'animal et l'homme », mais aussi à Pau en 2017 (142^e), « Circulations montagnardes, circulations européennes », à Paris en 2018 (143^e), « La transmission des savoirs ». Ces thèmes, qui réunissent plusieurs centaines de conférenciers, permettent de jeter un regard neuf sur des sujets d'actualité. Le prochain sera « Le réel et le virtuel » à Marseille en 2019 (144^e). Le CTHS accompagne le renouvellement des questions du monde contemporain, seule la recherche en permet la compréhension, sa diffusion apporte une contribution durable.

2 Diffuser techniques et savoirs pour le plus grand nombre

L'objectif a été déterminé en 1834, dès les origines du « Comité des documents inédits ». Alors, les sources étaient peu accessibles, soit conservées dans des archives publiques dotées de peu d'inventaires et seulement accessibles à quelques-uns, soit quelquefois publiés mais sans aucune méthode scientifique (origines, conservation, appareil critique). Ce comité était créé pour « pouvoir accomplir le grand travail d'une publication générale de tous les matériaux importants et encore inédits sur l'histoire de notre patrie ». Une recherche collaborative permettait de regrouper les compétences et les forces des érudits locaux qu'ils aient été

« résidants » - domiciliés dans le département de l'association dont ils étaient membres – ou bien qu'ils fussent « correspondants » - résidant hors-département. Un vaste réseau pouvait être constitué grâce aux échanges d'informations et faire émerger ici ou là des documents utiles pour tous. Il faut y ajouter, à partir du Second Empire, les Archives départementales et les Conseils généraux qui éditaient inventaires et nécrologes.

Le CTHS est toujours actif dans ce domaine. Depuis quatre décennies, les éditions portent sur l'historiographie de la Révolution française, la mise à disposition des archives des sociétés populaires pour la compréhension de la vie intellectuelle et politique si importante au début de l'époque contemporaine.

En 2017 et 2018, le Comité a organisé plusieurs journées d'études destinées aux sociétés savantes : « Éditer les sources de l'histoire de France », « Les patrimoines et inventaires » faunistiques, floristiques, géologiques et archéologiques... et « Les sociétés savantes à l'ère de la science collaborative ». Cette mise en commun des expériences pour faire émerger une vision générale a permis, dès le XIX^e siècle, la constitution d'une méthode générale qui puisse servir de modèle à tous. L'œuvre est poursuivie sur le long terme avec l'édition du *Dictionnaire topographique de la France* pour constituer un catalogue départemental des noms de lieux anciens et modernes. Trente-cinq volumes ont été publiés et, depuis 2009, la réédition numérique permet de les consulter sur internet (<http://cths.fr/dico-topo/index.php>). Pour la Normandie, c'est le cas du Calvados, de l'Eure et de la Seine-Maritime.

Plus largement, le CTHS édite des documents, des études monographiques, des instruments de recherche, des actes de colloques, des recherches universitaires... c'est un ensemble de près de 1 500 titres. C'est aussi bien le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques* qui sera consacré en 2018 à « La vaisselle romaine », que *CTHS format* depuis 1986 et dont le prochain numéro portera sur « Rodin. La passion de l'antique ». Il ne faut pas oublier *Le Regard de l'ethnologue* créée en 1987, *Orientations et méthodes* depuis 2001 ou *CTHS Sciences* en 2002. Depuis 2002, le renouvellement numérique permet l'édition en ligne sur internet des *Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques*.

Ce processus permet depuis le XIX^e siècle de créer une médiation scalaire : entre différentes échelles de recherche, des ponts sont créés, entre recherche scientifique et érudition. Les uns fournissent méthodes, connaissances validées, renouvellement d'analyses et les autres études locales, con-

naissances précises de terroirs, d'institutions ou de personnes. Par des conférences et surtout des publications – revues, actes, sources – ces deux niveaux peuvent s'enrichir depuis deux siècles. L'objectif mutuel est clair : c'est en étoffant sans cesse les connaissances que la réflexion et la méthode peuvent progresser, imposant une relecture constante des sources et de l'histoire. De façon durable, les publications offrent une patrimonialisation de ce savoir.

En 2007, le CTHS a été rattaché à l'École nationale des chartes, son administration et la transmission des savoirs y est sans cesse en mouvement. Action peu visible – seul le congrès national annuel est médiatisé – son apport est néanmoins important par le patrimoine littéraire constitué par ses publications, la mutualisation des recherches et surtout la possibilité de recourir à ses références et ses conseils. C'est le cas récent pour l'adaptation des associations aux nouvelles normes sur les informations numériques.

La Société d'agriculture de l'arrondissement de Mortain, l'Institut des Provinces (Caen), La Pomme (Honfleur)... n'en font plus partie, les associations ont été dissoutes, mais de nouvelles adhèrent. Ce lent mouvement de participation au CTHS, toujours en marche en ce début du XXI^e siècle, montre la qualité de l'analyse visionnaire de François Guizot : c'est par la transmission des savoirs que la culture se diffuse, se partage. Les sociétés savantes, archéologiques ou historiques, participent pleinement à ce défi.

Georges-Robert Bottin

Docteur en histoire moderne

Président de la Société d'archéologie et d'histoire du département de la Manche

La Manche, éducation, culture & patrimoine
685, route de la Sabotière.

50380 SAINT AUBIN DES PREAUX

Directeur de publication : Amopa Manche

Rédacteur en chef : Michel LE BOHEC

Mise en page : Yves MARION

Téléphone : 06 18 69 04 72

ISSN : 2555-8463

LA MANCHE, ÉDUCATION, CULTURE & PATRIMOINE



*Maison de l'Histoire de l'École
dans la Manche*

12 rue du Château
50 500 CARENTAN LES MARAIS

Contact : mhem50500@gmail.com

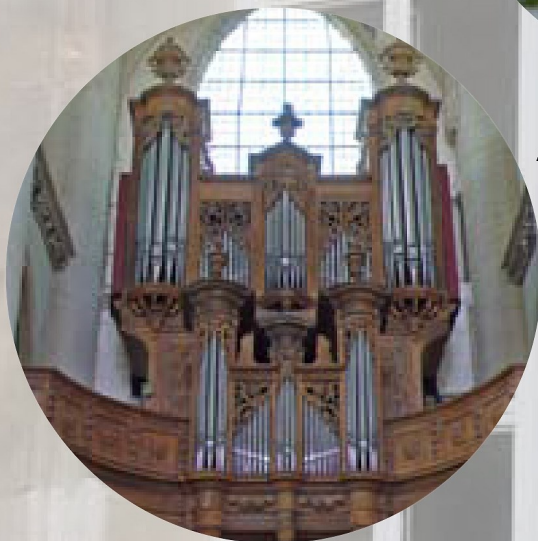


**maisons
paysannes
de france**



LES AMIS DE
L'ABBAYE
DE LA LUCERNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Les Orgues du bocage
Coutançais

AMOPA 50

